

**Restitution Groupe 6 -  
« Promouvoir des modes de développement  
écologiques  
favorables à la compétitivité et à l'emploi »**

---

**Nice Sophia Alpes maritimes**

**lundi 8 octobre 2007**

**[www.legrenelle-environnement.fr](http://www.legrenelle-environnement.fr)**

## Améliorer et mieux diffuser les indicateurs de développement durable (programme 1)

- Nécessité évidente d'avoir des indicateurs pour piloter et évaluer les politiques de développement durable. **Question du groupe : qui en est responsable ? Qui pilote ?**
- Certains indicateurs agrégés ont une forte valeur pédagogique, mais réserve sur leur pertinence (empreinte écologique)
- Point de méthode : ne pas réinventer (uniformisation européenne), et être pragmatique
- Vocation à devenir un système d'évaluation également de tous les acteurs (public, privé)
- Mettre en place à l'image des VIE des volontaires pour la formation et la communication sur le développement durable

## Consommation responsable et informée (programmes 2 et 3)

- Débat sur la publicité : faut-il promouvoir, imposer ou sanctionner les publicités qui véhiculent un message contraire au développement durable ? Consensus sur le fait que la publicité ne doit pas aller à contre-courant de la communication sur l'éco-citoyenneté
- Idée d'un écolabel pour la publicité : un écolabel de plus ?
- Débat : mettre en place une publicité comparative ? La limiter aux performances environnementales ?

## Mobiliser les outils économiques en faveur de l'environnement (programme 4)

- Attention aux effets contre-productifs vis-à-vis de l'environnement :
  - de la fiscalité (ex : artificialisation d'une zone humide -> baisse de la taxe foncière)
  - des éco-taxes et réglementation : par exemple, s'il n'y a pas de taxe CO2 aux frontières de l'Europe, certains groupes sidérurgiques risquent de faire fondre leurs aciers en dehors de l'Europe et laminier en Europe.
- Si on élargit les taxes liées à l'environnement, risque de baisse du pouvoir d'achat. Il faut un volet redistribution, et un volet sur l'éducation à la consommation durable.
- Aujourd'hui, les produits « marketés » Développement Durable sont positionnés haut de gamme, ce qui freine leur diffusion

## Mettre en place une tarification efficace des nuisances liées aux transports (programme 5)

- Les propositions nationales du groupe 6 n'évoquent pas les transports ferroviaires et maritimes (aspect étudié dans le groupe 1)
- Le libellé semble vouloir réduire à tout prix tous les transports : l'objectif devrait être plutôt de les réorienter vers des modes durables
- Tarification indissociable des conditions de transfert (affecter les taxes prioritairement aux investissements)
- Attention à ne pas mettre en place trop de fiscalité mono-critère (exemple : taxe CO<sub>2</sub>, sans prise en compte des microparticules). Cependant, accord pour remonter le niveau de pénalisation sur l'écopastille

## Favoriser la recherche et le développement des technologies favorables à l'environnement (prog 6)

- Le groupe juge très positive la proposition de mise en place d'un fonds de financement de démonstrateurs. Prévoir également un financement spécifique pour les projets développement durable dans les pôles de compétitivité
- Code des Marchés Publics : les critères environnementaux sont possibles  
L'acheteur public achète souvent le moins cher (sécurité juridique) . Nécessité d'AMO de qualité. Les références exigées ne sont pas disponibles pour les technologies innovantes
- Utiliser intelligemment la réglementation pour favoriser l'innovation. Exemple : schéma directeur d'assainissement, souvent vue comme un acte administratif
- Crédit-impôt-Recherche : l'éco-conditionnalité est discutée. Elargir son application à l'innovation pour l'adaptation environnementale
- Les assurances dans le domaine de l'environnement peuvent être un frein fort à l'innovation
- Inciter un patriotisme économique au sein des grands comptes
- Attention au conflit d'usages : exemple de la filière photovoltaïque et agriculture

## Promouvoir une économie circulaire et de fonctionnalité (programme 7)

- Proposition : changer le nom d'économie de fonctionnalité en économie de l'usage
- Débat au sein du groupe sur la manière de faire émerger cette économie :
  - il suffit d'attendre que les prix des matières premières augmentent ?
  - ou au contraire accompagner les entreprises afin qu'elles revoient leurs business model. (levier : ANR, actions collectives..) ?
- L'économie de fonctionnalité existe déjà (exemple : marché chimique des catalyseurs, autopartage). Il faut repérer et répondre aux freins à son développement : peur de perdre le pouvoir, externalisation des emplois...
- Applicabilité de ce concept à des industries comme l'industrie aéronautique ?
- Attention à ne pas tomber dans la bureaucratie et la planification à outrance
- Risque de décroissance lié à l'économie circulaire ?

## Sensibiliser et former à l'écologie et au développement durable (programme 8)

- Accord du groupe sur la nécessité d'éduquer à l'éco-citoyenneté, renforcé par des sorties sur le terrain des élèves, une attitude exemplaire de l'Education Nationale (sur les bâtiments, la consommation d'énergies...)
- Intégrer également l'enseignement agricole dans le périmètre
- Ne pas négliger le temps périscolaire, et le cercle familial
- Débat sur un enseignement spécifique du développement durable ? (débouchés ? plutôt un module transversal ?).
- Proposition de favoriser le recrutement de cadres en temps partagé dans les PME ou les zones d'activité
- Faire partager les gains aussi aux pays en voie de développement (SCAC)
- Fondamental de développer une **dimension systémique** dans l'enseignement et le management (intégrant le droit sur l'environnement)